

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG

QUELLE SECURITE POUR LE NORD ?

CAS SPECIFIQUE DE KIDAL

**ETUDE PROSPECTIVE DES CONFLITS DANS LA REGION DE
KIDAL**

PREPAREE PAR AG INTAZOUME MOUSSA
AGRO-POLITOLOGUE
PRESIDENT DE L'ONG AMAN-DPS

Rapport final

NOVEMBRE 2005

QUELLE SECURITE POUR LE NORD ? (CAS SPECIFIQUE DE KIDAL)

LE PLAN

RESUME

INTRODUCTION.

I. Présentation de la Région de Kidal :

1. Cadre Historique,
2. Cadre Géographique,
3. Cadre Socioéconomique.

II. Typologie des Conflits dans la Région de Kidal :

1. Types, Causes et Acteurs de Conflits :
 - * Types de Conflits,
 - * Causes de Conflits,
 - * Acteurs de Conflits.
2. Aspect Sécuritaire et Rôle des Acteurs non étatiques dans la Gestion de la Sécurité à Kidal :
 - Au niveau Institutionnel (sous la 1^{ère} , 2^e et 3^e République),
 - Au niveau des Associations :
 - * Féminines et de Jeunesse,
 - * des Défenseurs de Droits de l'Homme.
 - Au niveau des Syndicats des Travailleurs.
 - Au niveau des Leaders religieux.
 - Au niveau des Leaders Communautaires et de la Chefferie Traditionnelle.
 - Au niveau des ONG.
3. Interaction Etat - Société négligence ou complémentarité ?

III. Sécurité alternative pour Kidal :

1. Nécessité de la mise en place d'une sécurité alternative dans la région de Kidal :
2. Eléments de sécurité alternative pour la région de Kidal :

IV. Conclusion :

V. ANNEXES :

QUELLE SECURITE POUR LE NORD ? (CAS SPECIFIQUE DE KIDAL)

RESUME

Situé essentiellement dans la zone sahelo-saharienne aux conditions climatiques très contrastées (désert), le Nord du Mali était depuis la période médiévale une région de contacts permanents entre les différents Peuples venus de divers horizons de part le continent africain.

La région de Kidal (ou l'Adrar des Ifoghas) qui fait l'objet de notre étude qui porte sur la sécurité était selon la tradition (avant l'islamisation) habitée par diverses tribus berbères qui se réclamaient de l'autorité de « Koceylata », un grand résistant africain contre la pénétration musulmane.

De 1635 à la pénétration coloniale au xxe siècle, les cités de l'Adrar (Kidal) furent réduites en ruines par de nombreuses exactions et guerres tribales entre d'une part les tribus dominantes de la zone et d'autre part les oulimidaines de Ménaka, les Kel Aïrs venant du sud-est, les Kel Ahagars venant du nord et les Kountas venant de l'ouest.

A la pénétration coloniale en 1908, Kidal renaît grâce à la présence du fort militaire français qui a sécurisé la zone et attira les commerçants arabes du Maghreb.

De 1934 - 1997, Kidal devient une zone de déportation des grands malfrats de l'AOF et prisonniers politiques du Mali indépendant.

Kidal fut d'abord un poste militaire puis subdivision de cercle de Gao de 1960-1991.

De 1963-64, Kidal a connu sa première rébellion armée qui a été suivie d'une deuxième de 1990 à 95.

Kidal, située au nord du Mali est la région la plus vaste après Tombouctou avec laquelle elle partage la quasi-totalité du Sahara malien. Avec une population estimée à 42.479 habitants en Avril 1998, Kidal comprend : quatre (4) Cercles ; une commune urbaine ; dix (10) communes rurales.

La région de Kidal est entièrement située dans la zone agroclimatique saharienne. La pluviométrie est déficitaire et les écarts de température sont importants.

Le peuplement de Kidal jadis était constitué uniquement des tamacheqs et de quelques arabes qui étaient éleveurs ou commerçants. Actuellement, sur les 126 villages et fractions que comprend la région, on distingue les tamacheqs, les arabes qui sont éleveurs, commerçants ou fonctionnaires ; les sonrais et les bambaras qui sont fonctionnaires, commerçants ou ouvriers.

Le tamacheq est l'ethnie dominante constituée de deux (2) grands groupes : le groupe suzerain constitué par la confédération Ifoghas et celui vassal constitué d'Imghad. Cette configuration sociale a connu des changements notoires après la dernière rébellion de 1990-95.

Deux zones homogènes de développement se partagent la région : la zone du massif central des Ifoghas (Telemsi - Tamasna), qui est une vaste zone pastorale et la zone désertique sans valeur agricole mais à haute valeur minière et stratégique.

Avant la colonisation, il existait dans l'Adrar un système tribal caractérisé par une organisation sociale trop hiérarchisé.

Les tribus puissantes (Ifoghas) ont continué même après la colonisation à livrer des guerres intercommunautaires contre les oulimidaines, les Kel Air, les Kel Ahagar, les Kountas et les regueibats.

Après l'Indépendance, l'histoire de Kidal a été marquée surtout par les deux rébellions armées 1963-64 et 1990-95. L'insécurité que vit la région actuellement est le résultat des conséquences liées à ces deux rébellions exacerbées par les calamités naturelles qu'a connu la zone et notamment les sécheresses des années 1972-73, 1984-85 et aussi la gestion administrative, politique, militaire et sécuritaire des différentes administrations de l'Etat de même que la quête d'identités nouvelles, les vives tensions intracommunautaires, l'injustice, l'incivisme, etc.

Dans cette étude, l'accent sera mis sur la complémentarité Etat - Société et la sécurité alternative préconisée pour Kidal avec le processus de décentralisation en cours dans notre pays.

Thème : Quelle sécurité pour le Nord ? Cas Spécifique de Kidal :

INTRODUCTION

Selon des témoignages historiques, le Nord du Mali particulièrement la zone de Kidal (traditionnellement appelée Adrar des Ifoghas) est l'une des zones d'insécurité. Cependant, cette insécurité dans la zone peut être analysée sur plusieurs aspects notamment l'insécurité alimentaire, l'insécurité sanitaire, l'insécurité routière, l'insécurité sur le plan militaire (conflits traditionnels et modernes), l'insécurité sociale (la pauvreté, le chômage, la discrimination raciale, etc.), l'insécurité intra et intercommunautaire. Même si les différents aspects de l'insécurité précités sont importants, notre étude va s'intéresser à l'insécurité liée à la circulation et à l'usage des armes de guerre dans la région. Cette étude se passe à un moment où le Ministère de la sécurité organise des consultations régionales autour du même thème en vue d'élaborer une politique nationale de sécurité de même qu'un programme décennal de sécurité. Nous avons eu le privilège de participer à la consultation de Kidal. Pour en savoir plus sur ces conflits, il est important au préalable d'avoir une meilleure connaissance de la Région de Kidal sur les plans historique, géographique, socioéconomique, politique, ainsi que la typologie des conflits notamment : les types, les causes, et les acteurs des conflits et aussi l'aspect sécuritaire et le rôle des acteurs non étatiques dans la gestion de la sécurité dans la zone.

Objectifs de l'étude :

Cette étude de prospection des conflits dans la Région de Kidal financée par la Fondation Friedrich Ebert doit faire ressortir : le Rôle de la société civile, notamment les acteurs non étatiques dans la gestion de la souveraineté et de l'intégrité du territoire du Mali ; la Revalorisation du civisme ; la Gestion de la sécurité de proximité ; l'Interaction Etat - Société : négligence ou complémentarité ? le Développement d'une vision de concept politique alternatif.

L'ONG AMAN-DPS, à travers son Consultant commis adhère à la vision de la Fondation Friedrich Ebert : je cite « la Région de Kidal est, vue son étendue géographique, une zone de sensibilité sécuritaire qui ne doit pas rester en marge de l'effectivité des efforts de démocratisation et de décentralisation. Les différentes rebellions qui se sont succédées dans la zone ont conduit à un émiettement de l'autorité de l'Etat à travers sa faible présence ou son absence totale dans certaines localités de la Région. Aussi, les sécheresses ont - elles entraîné une nouvelle configuration économique avec la perte du cheptel et la reconversion forcée des éleveurs en agriculteurs ».

Résultats Attendus :

Dans le sens de la conjugaison des efforts nationaux en vue de rendre effectifs les objectifs de l'Accord de Cotonou en matière de sécurité et de protection de même que la garantie des droits humains, y compris le droit des femmes et de protection de l'environnement ; Friedrich Ebert Stiftung exige du Consultant un rapport sur la nature de la sécurité qu'il faudrait pour la Région de Kidal de même que les rapports des acteurs vis - à - vis des défis de la démocratie et de la décentralisation à travers la prise en compte des objectifs assignés à l'étude.

Démarche :

Elle consistera à la recherche des origines des conflits et leurs différentes gestions par générations avant, pendant, après la colonisation d'une part et au cours des dernières réformes institutionnelles apportées par la démocratie à travers la décentralisation d'autre part. Pour cela, nous procéderons à :

- l'élaboration de programme d'écoute à travers questionnaires et plan de rédaction ;
- l'exploitation des archives de la Région sur les origines des conflits et leur gestion ;
- recueillir des informations suite aux interviews des différents acteurs ;
- la proposition des recommandations.

Concept :

Le mot prospection est défini dans le Larousse comme l'action de prospecter qui veut dire :

1. examiner un terrain pour y rechercher des richesses minérales ;
2. étudier les possibilités d'extension d'une clientèle. Dérivé de prospective qui est une science ayant pour objet : l'étude des causes qui accélèrent l'évolution du monde moderne et la prévision des situations qui en découlent.

Bref, la prospection des conflits (opposition d'opinions, de sentiments, d'intérêts) confiée au consultant a tenté de baliser ses contours à travers 5 objectifs très pertinents cités plus haut.

N.B : Le premier objectif (le rôle de la société civile, notamment les acteurs non étatiques dans la gestion de la souveraineté et de l'intégrité du territoire du Mali) me semble - t - il sort un peu du contexte car je n'ai pas la prétention d'étendre l'étude à l'échelle nationale. Je tenterai de le ramener à la dimension de la Région de Kidal avec par extrapolation sa possibilité d'influence sur le reste du pays.

I. Présentation de la Région de Kidal :

1. Cadre historique de la région de Kidal

Du fait de la rareté des documents écrits, l'histoire du peuplement dans l'Adrar est très mal connue, ou fait l'objet d'opinions divergentes mais tout porte à croire que depuis très longtemps cette partie du Mali est un carrefour commercial d'où partent des pistes caravanières dans toutes les directions. Du Paléolithique au début de l'ère chrétienne, des nombreuses gravures rupestres ainsi bien que des représentations d'animaux, de squelettes humains et de Tifinagh (alphabet tamacheq) témoignent de l'existence d'un peuplement ancien.

De même selon des écrits de chroniqueurs arabes du X^e siècle (Ibn Haqal) et du XIV^e siècle (Es Saadi Ibn Batouta, Ibn Khaldoun, etc.), une civilisation urbaine a existé dans l'Adrar à partir de plusieurs vagues migrantes des populations d'origine Berbère créant un carrefour commercial d'or, d'esclaves et de sel entre la méditerranée et la boucle du Niger. Par des guerres d'hégémonie et de convoitises économiques les cités médiévales furent détruites ne laissant que leurs vestiges dont entre autres Kidal, Essouk, Talhouhas, Chouchou, Djencheché, Djounhan, Intghichmine etc.

Selon la tradition (avant l'islamisation) les diverses tribus berbères qui habitaient la zone se réclament de l'autorité « Koceylata », grand résistant africain contre la pénétration musulmane. Après l'islamisation vers le x^e S, un marabout chérifien venu du Maghreb et habitant le tafilate nommé Mohamed Elmoctar Aita de retour d'un voyage à la Mecque s'arrêta dans le pays, épousa une kel Taddemakat et fut souche. C'est de lui en ligne directe que descend l'amenokal Attaher Ag Illy, père de Intalla Ag Attaher. Le nom de la famille Amenokal, Kel Affala (les gens du nord) rappellent cette origine. Toujours selon les mêmes sources Mohamed Elmoctar Aita est l'un des petits fils d'Ali Ben Elmotolib, poux de Fatimata, la fille chérie du Prophète Mohamed (P.S.A).

Cette filiation qui est reconnue surtout à la confédération des Ifoghas dont font partie les Kel Affala et en particulier par le marabout Kounta, leur confère un caractère religieux très prononcé et un caractère très particulier parmi les autres configurations touareg. Jusqu'à nos jours la dynastie des Ifoghas est au sommet du pouvoir traditionnel dans l'adrar.

De 1635 à la pénétration coloniale au xx^e S, l'Adrar fut le théâtre des nombreuses exactions et guerres tribales entre d'une part les tribus dominantes de la zone et d'autre part des oulimidaines kel Air venant du sud et les Kel Ahagars du nord et les Kountas de l'ouest .

Venant du sud, les français contrôlèrent Kidal en 1908. Ainsi Lieutenant Lanceron, premier responsable français affecté dans la zone avec les différentes tribus dominantes de l'Adrar (kel Affala « Effelé » ifourgoumissane, Idnane, Taghat malate, kel taghlit, Kel telabit, Ibaltanatane, etc...) dont le porte-parole est le chef des kel affala tentèrent de pacifier la zone.

Avec la colonisation, la cité de Kidal renaît avec la présence du fort de Kidal. Le premier militaire français qui a sécurisé la zone, a attiré les commerçants arabes du maghreb. Du 1934 en 1997 Kidal devient un bagne de déportation des brigands de l'AOF des grands malfrats et prisonniers politiques du Mali indépendant. La

rébellion de 1963 - 1964 a provoqué la fermeture et l'isolement de la zone par rapport au reste du Mali et du monde.

La rébellion armée de 1990-1995 a abouti à la création de la 8^e région qui est celle de Kidal.

Kidal fut d'abord un poste militaire puis subdivision de cercle de Gao de 1960-1991.

Dans l'Adrar, il existe des sites historiques tel que le fort de Kidal dont l'histoire est inséparable de la fameuse prison dite « pagne de Kidal » et du jardin zoologique colonial avec la présence encore dans le Sahara d'un vieux caïman datant de 1948. Le site intadeni situé à 25 Km de Kidal, première école coloniale de la zone créée en 1948.

Essouk, l'ancienne capitale de l'empire médiéval de taddamakot ou les ruines laissent apparaître l'existence de plusieurs cités voisines. Enfin le tombeau de Cheick Baye situé à Abrique, grande vallée dans la zone d'edjerere.

Asselare « aslagh » : c'est là à 80 km d'Aguel- hoc, que furent découverts en 1928 de très anciens crânes humains par le français Théodore Monod.

2. Cadre Géographique et Administratif

La région de Kidal est située au Nord du Mali, entre le 18 et 21°9 de latitude Nord, le 4°3 de longitude Est et la 1°9 de longitude Ouest.

Elle est limitée :

- Au Nord par l'Algérie
- A l'Est par le Niger
- Au Sud par la Région de Gao
- Et à l'Ouest par la Région de Tombouctou

Selon le dernier rapport de l'administration coloniale du 10 Octobre 1959 et le procès verbal de passation entre le Gouverneur sortant et le Gouverneur rentrant en 1992, la superficie totale de la région de Kidal est estimée 260.000 km² soit 21,27% du territoire national. Elle est la région la plus vaste après celle de Tombouctou avec laquelle elle partage la quasi-totalité du Sahara malien.

La Région de Kidal comprend 4 cercles (Kidal, Tessalit, Abeïbara, Tin-Essako), une commune urbaine, 10 communes rurales et 126 villages et fractions au 31 décembre 1999. Elle comptait 42.479 habitants en avril 1998 contre 33.249 en avril 1987.

La population est essentiellement composée de kel tamacheq et des arabes, il y a également des Sonrais et des Bambaras.

La région de Kidal est entièrement située dans la zone agroclimatique saharienne. La pluviométrie est très faible et décroissante du Sud au Nord. La moyenne varie entre 121 et 75 mm / an, les écarts de température sont très importants.

Deux zones homogènes de développement se partagent la région : la zone du massif central de l'Adrar des Ifoghas (Telemsi -Tamasna) qui est une vaste zone pastorale et la zone désertique sans valeur agricole mais a haute valeur minière et stratégique.

Pour la 1^{ère} zone, le massif central de l'Adrar des Ifoghas regroupe-la presque totalité des zones de maraîchage.

Le Tamasna et le Telemsi sont exploités par les éleveurs nomades.

Les sécheresses endémiques des années 1973 -1974 et 1984- 1985 et les rébellions armées 1963 -1964 et 1990-95 ont provoqué d'importants mouvements de la population vers les pays voisins (Algérie, Mauritanie, Niger, Libye, etc.) Ces

différentes sécheresses ont provoqué également une reconversion forcée des éleveurs en agriculteurs.

En plus de ces exodes massifs, l'aridité et les vastes étendues désertiques expliquent en partie la faiblesse de la densité de la région (0,1 habitant au km²) et son retard de développement socioéconomique.

3. Cadre Socioéconomique :

Le peuplement de Kidal jadis était constitué uniquement des tamacheqs et de quelques arabes. Sur les 126 villages et fractions que comprend la région de Kidal actuellement, on distingue deux groupes ethniques dominants : le groupe suzerain constitué par la confédération Ifoghas (Iforas) et celui vassal constitué d'Imghad. Cependant, la dernière rébellion (1990-95) a reconstitué les structures sociales de la région. Ainsi, nous pouvons remarquer les couches issues de l'école de la rébellion qui s'accaparent tous les privilèges et celles qui l'ont subie et qui font avec les moyens de bord.

Bref, à Kidal vivent les tamacheqs et les arabes en ville comme en campagne, ils sont éleveurs, fonctionnaires et commerçants ; les sonrais, les bambaras vivant dans les villes et villages ils sont fonctionnaires, ouvriers ou commerçants. Le tamacheq reste l'ethnie dominante.

L'économie régionale repose essentiellement sur l'élevage extensif de camélins, ovins, caprins des asins et des bovins ainsi que le commerce.

Le maraîchage pratiqué dans les oueds de l'Adrar ; la culture du sorgho en phase d'expérimentation et la cueillette du fonio au ralenti sont des activités non négligeables. L'artisanat, le transport à petite échelle de même que le tourisme sont à prendre en compte dans l'économie régionale.

La plâtrière de Tessalit était et demeure l'unique industrie de la région. Elle est fermée suite à la dernière rébellion. La région recèle des potentialités minières non exploitées cuivre, étain, fer, uranium, or, etc.

L'Adrar a longtemps été un fief des conflits des tous genres, dont une étude typologique liée aux crises conflictuelles qu'il vit actuellement sera détaillée.

II. Typologie des crises conflictuelles dans la région de Kidal :

Avant la colonisation, il existait dans l'Adrar un système tribal caractérisé par une organisation sociale hiérarchisée à outrance à l'intérieur de l'Ethnie tamacheq. Nous avons :

- les tribus puissantes (suzeraines) : la confédération Ifoghas,
- et les tribus faibles (vassales) : les Imghad.

D'une manière générale, le désir de justice a toujours animé les faibles.

Toujours avant la colonisation, de nombreuses exactions et guerres intracommunautaires avaient opposé d'une part les tribus dominantes (suzeraines) de la zone, et d'autre part, les oulimidaines venant de Ménaka ; les kel Aïrs venant du Sud-Est, les kel Ahagars du Nord et les Kountas de l'Ouest. Les attaques des regueibats de la Mauritanie qui avaient continué même après la colonisation n'étaient pas négligeables. En 1923, un conflit opposa les regueibats venus de la Mauritanie vers taoudenit et les Ifoghas en compagnie d'un colonel français. Au cours de cette opération fut tué le lieutenant Français lorrain. En 1928, un conflit opposa les Ifoghas et regueibats.

1. Type, Causes, Conséquences, Acteurs de Conflits :

a. Type de conflits :

Contrairement aux autres régions du Mali qui connaissent plusieurs natures de conflits (foncier, religieux...), le type de conflit spécifique à Kidal de 1995 à nos jours est lié au leadership qui oppose la tradition et la modernité ; c'est à dire les leaders de l'ordre ancien dont le leadership est acquis de père en fils par les armes ou par l'instruction et les leaders formés à l'école de la rébellion ou leaders politiques généralement vassaux dans l'ordre ancien.

L'avènement de la démocratie suppose que le pouvoir issu des urnes est la règle du jeu. Cet état de fait défavorise le plus souvent les anciens dignitaires certes puissants par les armes et le savoir mais faibles dans de nombreux cas au point de vue numérique. Car le fort ou l'instruit n'est pas toujours le plus nombreux. Il n'est pas nécessaire de faire recours aux statistiques écrites pour savoir que le cas de conflit arabes - Kountas dans la région de Gao et celui Idnane dans la région de Kidal sont révélateurs. D'autre part la confédération Ifoghas a de tout temps constitué une dynastie au sommet du pouvoir à Kidal au détriment de leurs vassaux Imghad.

Bref, le type de conflit qui a toujours émaillé l'histoire de l'Adrar des Ifoghas se trouve dans la logique du leadership :

- * avant la colonisation, après avoir établi l'ordre social interne, les Ifoghas s'étaient tournés vers les conflits intercommunautaires : contre les oulimidaines de Ménaka, Kel Aïrs venant du sud-est, Kel Ahagars venant du nord et les Kountas venant de l'ouest : conflits pour préserver l'autorité politique.

- * la 1^{ère} et la 2^e rébellions armées peuvent être qualifiées de conflits politiques contre les pouvoirs publics.

- * de 1995 à une date récente, Kidal a toujours géré des conflits autour de leadership à travers : des médiations interpersonnelles, des rencontres intracommunautaires, des rencontres régionales, inter-régionales et nationales.

Ces différents niveaux de gestions de conflits à Kidal ont toujours débuté par l'utilisation du mécanisme traditionnel qui consiste à l'implication de groupe restreint de notables (leaders communautaires) et de la société civile de la zone dans la recherche de terrain d'entente entre les belligérants. En cas d'échec de cette forme d'intervention, on fait recours aux autres niveaux qui prennent le relais l'un après l'autre dans la recherche de terrain d'entente jusqu'au niveau national. Ce dernier niveau envoie généralement la commission de gestion de conflits du Nord dirigée par Iyad Ag Aghaly sur le terrain qui sera suivi de la délégation nationale pour peaufiner la réconciliation.

b. Causes de conflits

*** Causes lointaines des conflits dans la région :**

La question de supériorité et d'infériorité (discrimination raciale), le non-unanimité par rapport à une décision donnée engendraient le maximum de conflits d'où la notion des conflits tribaux. Il y avait aussi des conflits en cas d'agression extérieure (intercommunautaire).

L'utilisation des ressources naturelles notamment pastorales ou foncières (eau, pâturage, terres salées), engendraient quelque rare fois des conflits dans l'Adrar entre les éleveurs. Car dans la mentalité du milieu, la terre, l'eau, le pâturage

n'appartiennent à personne. L'ayant besoin suit uniquement le mouvement des nuages et le bon pâturage.

A l'arrivée des colonisateurs, ils ont trouvé la même société nomade caractérisée par le système tribal hiérarchisé. Les colonisateurs qui ont des intérêts géopolitiques, c'est à dire l'occupation du territoire pour étendre leur idéologie, leur civilisation ont accepté et composé avec les leaders des tribus qui, à leur tour pour sauvegarder leur titre de leaders, s'étaient soumis aux blancs même si par ailleurs, en 1935 après la pénétration coloniale l'Adrar fut le théâtre de nombreuses exactions et guerres tribales.

En 1903, la soumission des oulimidaines de Ménaka a entraîné du coup celles des Kel Ahagars et des Ifoghas en 1908.

A l'indépendance : l'arrivée de la première administration malienne a fait changer les choses puisqu'il existe une société tribale avec des principes propres et autonomes, le manque de transition entre le départ du blanc et l'arrivée de la première administration malienne a compliqué la situation car le tamacheq blanc ne supportait pas d'être commandé par des responsables de race noire. Tout cela s'explique par un manque de sensibilisation et d'éducation de la part de la première administration dans l'Adrar. En oubliant que les nouvelles autorités ont à faire à une population nomade et analphabète à 90%, allergique à tout principe de gouvernance :

- l'impôt que la nouvelle administration exigeait aux tribus a été une source de conflits ;
- la militarisation de la zone qui a préconisé la force pour asseoir le pouvoir de l'époque ;
- Le comportement et souvent certains propos de quelques agents militaires, gardes républicains à l'endroit des chefs des tribus sont des causes de frustrations ;
- Les propos humiliants et révoltants tenus selon des sources du milieu par un garde gommier à **Alladi Ag Alla** (figure de la rébellion 1963-64) en lui rappelant les conditions de la mort de son père sont aussi sources de frustration car il a été à la recherche de celui qui a tué son père
- le cas de la milice de Modibo Keita qui a violenté les populations en les "éduquant" est aussi cause de mécontentement;
- La rupture tire aussi son origine des multiples agissements de l'époque comme le cas d'une personne tuée par les gardes pour non-paiement d'impôt de 500F maliens selon la même source d'information...

*** Causes immédiates**

Le non-respect par le gouvernement malien des accords de Tamanrasset signés en janvier 1991 a provoqué l'éclatement et la multiplication des mouvements rebelles et créer une situation difficilement gérable. C'est ainsi qu'est né GANDA KOYE et le premier Mouvement Populaire de l'Azaoud qui a donné naissance à plusieurs autres mouvements¹ ; qui divaguaient dans la nature en posant de actes d'insécurité (enlèvement de véhicules, des braquages, des crimes organisés, des tueries etc.).

¹ Mouvement Populaire de l'Azaouad (MPA) a donné naissance à beaucoup d'autres mouvements : FPLA (Front Populaire de Libération de l'Azaouad), FIAA (Front Islamique Arabe de l'Azaouad) etc.

Après l'application des accords, avec l'intégration des mouvements armés dans les différents corps militaires, para-militaires et services socioéconomiques, l'Etat a manqué un suivi-évaluation de la situation sur le plan sécuritaire dans la zone à travers un mécanisme permanent telle qu'une commission régionale avec ses démembrements locaux et communaux de désarmement des individus qui détiennent de manière illégale des armes et doter cette commission d'un fonds consistant pour lui faciliter l'échange armes contre financement de projet viable.

L'Etat a manqué de réhabiliter les localités dans lesquelles on constate l'absence de l'administration et de placer davantage de postes de sécurité très vigilants dans la région. Les différents corps de l'administration, élus locaux, chefs traditionnels ne jouent plus pleinement leurs missions. Ils doivent mettre les auteurs de tous actes contraires à la loi et au règlement en vigueur devant leurs faits accomplis sans aucune distinction.

L'administration ne joue plus son rôle de gendarme dans la région de Kidal mais elle devient interventionniste.

L'Etat à travers la décentralisation a laissé la gestion des affaires entre les mains des leaders, des fractions, des maires (inopérants dans certaines communes) sans les préparer à cette tâche. Le développement des conflits intracommunautaires arabes et kountas dans le région de Gao et celui de Talakaste et Taytoke au sein de la grande famille Idnane dans la région de Kidal sont très édifiants. Avant l'avènement de la démocratie et de l'état de droit, les Kountas par leur influence maraboutique, leur descendance proche de la ligné du prophète Mohamed (PSA) et Talkaste sensibilité guerrière de la grande famille Indnane étaient d'office les élites privilèges au sein de leur groupe ethnique respectif. Il a suffi que la démocratie avec son corollaire de l'égalité de droits devant la loi vienne avec les élections qui ont propulsé certains sujet à la tête des affaires pour polluer l'atmosphère au sein de ces groupes ethniques (d'après notre source d'information).

Cet état de fait explique que l'Etat n'a pas joué pleinement son rôle d'éducation de masses (Cette idée a été défendue par l'Ex directeur du Card-Nord Kidal.)

A ceci il faut ajouter la naissance d'une junte en quête d'identité nouvelle ou d'intérêt égoïste qui alimente les foyers de tension au sein des communautés et se place dans la logique d'un long processus de réconciliation pour ainsi faire preuve de son inconditionnalité. Parmi eux, il y n'a qui occupent des postes importants dans l'Administration Malienne.

D'autre part, la mise à disposition (à portée de main) des armes de tout genre ; question à laquelle avait tenté de répondre un officier supérieur de la police² lors du colloque organisé par le Ministère de la sécurité du 15 au 20 décembre 2004 au palais de congrès de Bamako.

² *D'après ce Commissaire divisionnaire de son Etat « cette insécurité que connaît notre pays est due à nous - même forces de l'ordre et de sécurité car, parmi nous, li y a des gens qui pour des miettes d'argent laissent entrer des armes et de stupéfiants à travers les frontières. Mieux que ça, toutes les armes perdues ou volées dans nos garnisons lors de la révolution de 26 mars 1991 n'ont pas été récupérées. Où sont-elles ? Est-ce que toutes les armes de la fameuse rébellion du Nord ont été toutes rendues et brûlées ? Bref, le commerce des armes est presque devenu chose légale.»*

Bref, le problème lié au thème sécurité au Nord a eu plusieurs propositions et réponses divergentes. Selon certains, l'insécurité s'explique par les vols, les enlèvements les braquages le faux monnayage, la circulation des armes, le braconnage, le transport clandestin des passagers, la gestion des ressources naturelles (Eau, pâturage, terres salées), l'insuffisance de la couverture sécuritaire, le comportement de certains militaires délinquants (vente des armes), l'insuffisance de la collaboration de l'administration, des élus, des forces armées et de sécurité et les populations, l'immensité de la région et son relief (favorable aux banditismes, aux terrorismes religieux, c'est le cas du G.S.P.C (Groupement Salafiste pour la Prédication et le Combat) du Colonel BENLAWARE de l'Algérie et le Cavalier pour le Changement de la Mauritanie de l'Ex Président Ould Taya), la porosité des frontières avec les pays voisins, les calamités naturelles (sécheresses, invasion des prédateurs des pâturages, inondations, manque ou perturbation dans la saison de pluie)

c. Les conséquences

Ces causes ont engendré la haine, l'esprit de vengeance dans le cœur des populations de l'Adrar et cela s'était manifesté par l'exode des jeunes vers les pays frontaliers (Algérie, Niger, la Libye et Tchad). Cette situation a été exacerbée par les sécheresses de 1973-1974, et 1984-1985, en suite s'y ajoute la gestion du régime dictatorial de la 2^e République qui a séparé les populations de l'Adrar de celles du reste du Mali. La dictature du régime était beaucoup plus ressentie à Kidal question de dompter la population rebelle de la zone. Les quelques efforts de développement sont concentrés au sud uniquement. Ce qui a fait qu'elles s'étaient senties oubliées ou délaissées.

Le retour au bercail des jeunes entraînés au cours de leurs exodes sur d'autres fronts, a engendré la seconde rébellion de 1990 qui a été mal gérée ou gérée en retard.

d. Acteurs de conflits :

parmi ces acteurs de conflits nous pouvons citer :

- l'Administration publique à travers la marginalisation des populations de l'Adrar, la milice populaire (sous la 1^{ère} République), les démembrements du parti unique (sous la 2^e République), la lourdeur dans la prise de décisions, la lenteur dans les interventions en cas de conflits, son absence totale dans certaines localités de Kidal, son interventionnisme au lieu d'être gendarme (sous la 3^e République.)

- les Couches privilégiées issues de l'école de la rébellion, acteurs de revendications qui se dégènèrent souvent en conflits. Certains en font une activité génératrice de revenu.

- le Leadership politique et social: les anciens dignitaires tentent par tous les moyens de se maintenir à la tête des affaires.

- la Main étrangère à travers l'influence des puissances occidentales qui entretiennent les conflits sur les plans matériel, financier et idéologique.

Concernant l'Administration publique: la politique gouvernementale des différents régimes qui se sont succédés a agi sur l'Administration. C'est le cas par exemple de la milice populaire sous la 1^{ère} République qui a abusé de son pouvoir et a commis des abus à telle enseigne qu'elle a perdu la confiance du peuple de l'Adrar comme d'ailleurs partout au Mali. C'est aussi le cas du parti unique de l'Union

Démocratique du Peuple Malien (UDPM), où l'Administration veille à l'application rigoureuse des directives de parti et où le choix politique n'est pas laissé aux citoyens. Bref, tous les deux régimes ont placé des administrations très rigoureuses à Kidal selon notre source d'information qui pense que c'est pour éviter une récurrence éventuelle de la première rébellion de 1963-64.

La fin du régime du parti unique a marqué l'avènement de la démocratie au Mali. Le pluralisme politique a entraîné l'émergence au sein des différents partis politiques de nouveaux leaders. Ce phénomène de pluralisme politique a exercé son impact sur l'évolution politique et sociale de Kidal. C'est le cas par exemple de la rivalité interethnique Taytoke - Talkaste au sein de la grande famille Idnane (détaillé dans le sous titre causes immédiates). C'est également le cas du manque du civisme qui caractérise les citoyens de la région : le non-paiement d'impôt et le manque d'intérêt pour les pièces d'état civil sont devenus des réalités à Kidal.

Dans l'histoire des acteurs de conflits de Kidal, l'influence étrangère joue un rôle important. D'après notre source d'information, certaines puissances comme la France étaient supposées aider les rebelles au cours de leur mouvement de lutte de 1990-95. Il y a aussi, le manque de transparence dans la gestion des projets des partenaires étrangers au développement qui interviennent à Kidal. Car, ils sont obligés de s'accommoder à la réalité du milieu du point de vue choix du site d'implantation du projet, recrutement de la main d'œuvre, etc.

2. Aspect sécuritaire et Rôle des acteurs non étatiques dans la gestion de la sécurité à Kidal :

Certes, les problèmes de l'insécurité interpellent tous les acteurs (au niveau international, sous régional, national, régional, communal et même villageois, individuel.)

Dans le passé de l'Adrar, on peut citer l'exemple de Cheick Bayes, marabout kounta qui a servi d'intermédiaire dans les pourparlers entre colonisateur français venant de l'Algérie et dirigés par le colonel Laperrine et les tribus Ifoghas pour la pacification et la soumission de l'Adrar. Ce dernier aspect fut officiel en 1903.

a. Sous la 1^{ère} République : il y a eu dans le cadre du renforcement de l'aspect sécuritaire des milices populaires qui ont fini par abuser de leur rôle et ont commis de graves abus sur les populations à telle enseigne qu'elles avaient été désavouées par la suite.

b. Sous la 2^e République : le régime à parti unique a "unifié" les efforts des différentes associations existantes autour des idéaux du parti unique Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM). Ainsi, les associations telles que l'Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM), l'Union Nationale des Femmes du Mali (UNFM), l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) avaient toutes leurs démembrements dans les différentes régions et étaient obligées d'œuvrer dans la direction du parti unique. Ce qui a contribué à étouffer la liberté d'expression et a créé la peur au sein des différentes couches de la population.

c. Sous la 3^e République : marquée par la démocratisation de 1991 à nos jours, il y a eu prolifération des associations qui se sont démarquées du pouvoir central. Avec la décentralisation, l'initiative privée est laissée aux populations locales. C'est à dire que les populations peuvent s'autogérer sur place et prendre en compte leurs préoccupations sur tous les plans. Ainsi nous avons les coordinations des jeunes, des

femmes, la société civile qui œuvrent au renforcement de l'état de droit. C'est ainsi qu'au niveau des associations des jeunes et des femmes à Kidal nous pouvons citer :

- * les associations comme Alla W/ Ahmed et Seyma W/ Magdy qui sont une référence par leurs efforts inlassables en matière de sensibilisation et médiation pour le retour de la paix à Kidal.

- * Au niveau du démantèlement de l'association des droits de l'Homme (AMDH) à Kidal ; elle veille scrupuleusement à travers des actions de sensibilisation, d'éducation et d'écoute à faire connaître aux citoyens leurs droits et à l'Etat d'œuvrer pour que les droits des citoyens soient respectés.

- * Au niveau des démantèlements des syndicats des travailleurs (UNTM) et la confédération syndicale des travailleurs du Mali (CSTM) ; ces structures veillent à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs contribuant ainsi à la sécurisation de la zone.

- * Au niveau des leaders religieux : à l'image de l'expérience des conflits intracommunautaires au sein de la grande famille Indnane à Kidal (Talkaste et Taytoke) et aussi des arabes et kountas dans la région de Gao, les leaders de ces communautés à travers la foi musulmane ont procédé à une persuasion des belligérants selon les normes coraniques prônant l'entente, l'égalité, la solidarité et l'entraide.

- * Au niveau des leaders communautaires et de la chefferie traditionnelle : à Kidal où on a pu noter 126 villages et fractions ; Les chefs coutumiers et traditionnels jouent un rôle capital au sein de leurs tribus respectives. Ils contribuent ainsi au renforcement de la sécurité dans leur zone et au maintien de la cohésion au niveau des populations. Leurs missions de bons offices ont toujours été salutaires. Parmi leurs œuvres, notons, les différentes rencontres communautaires de la région ; particulièrement la rencontre historique de Junhan en janvier 1997 organisée par le chef coutumier de la zone Intalla Ag Attacher et qui a regroupé en plus de toutes les sensibilités de la région, les représentants des régions voisines, des pays voisins et amis a eu comme toile de fond (but) l'arrêt des hostilités et le démarrage des actions de développement. Elle a traité des thèmes tels que : Paix, Réconciliation et rapport avec les voisins ; décentralisation et chefferie traditionnelle ; démocratie et chefferie traditionnelle. Elle a débouché sur une accalmie constatée par tous les Maliens.

- * Au niveau des ONG : certaines ONG et coordination d'ONG au plan national : Secrétariat de concertation des ONG (SECO/ONG) et au plan international ONG de développement britannique (ACCORD - SAHEL1)... concourent à travers leurs investissements (travaux de creusement des puits, de surcreusement des mares etc.) à atténuer certaines tensions liées à l'insécurité contribuant ainsi à lutter contre le chômage à travers des actions génératrices de revenu surtout dans une zone comme Kidal, victime de sécheresses et où on note la reconversion forcée des éleveurs en agriculteurs.

Notons les efforts non négligeables de l'ONG AMAN-DPS dans le cadre de la consolidation de la paix par l'accompagnement de la décentralisation à travers des caravanes de chameliers et des coins communaux pour informer, sensibiliser et former les populations de la région de février 1997 à nos jours. Parmi ses multiples actions notons l'effet du coin communal du 07 au 11 février 2000, animé par AMAN-DPS sur la Gestion des Ressources Naturelles de Kidal et les Rapports de

collaboration entre la Chefferie Traditionnelle, l'Autorité Communale et Administrative avec l'appui financier de la Fondation Friedrich Ebert. Ces séances ont débouché sur l'apaisement de la crise et la normalisation du climat politique par la mise en place des instances politiques (conseil communal, conseil de Cercle et assemblée régionale de Kidal.) La mise en place de ces instances a connu beaucoup de retard eu égard aux protestations autour de la candidature d'une femme au poste de Maire.

3. Interaction Etat - Société négligence ou complémentarité ?

L'existence de la société civile dans un pays suppose l'existence d'une démocratie, c'est à dire des règles de droit, des lois et règlements qui définissent les règles de conduite d'un peuple au sein d'un pays, d'une collectivité. La commune est le fruit d'une démocratie qui confère à chaque citoyen dans sa localité une part de responsabilité et de liberté dans la gestion des affaires de la localité. Les citoyens deviennent des acteurs de leur destin et les vrais partenaires d'un Etat qui ne peut exister en dehors d'eux. D'où la complémentarité Etat - Société qui a toujours marqué les rapports entre l'administration et la société civile. Elles ont toujours œuvré au coude à coude dans la prévention et la gestion sécuritaire de Kidal même si dans ces genres de rapport on constate plus d'effort du côté de la société civile pour sauvegarder leur sérénité.

III. Sécurité alternative pour Kidal :

La majeure partie des conflits du Nord Mali jusqu'ici connus ont pris naissance à Kidal. Il s'agit entre autres : des rébellions de 1963-64 et de 1990-95 et des conflits entretenant l'insécurité résiduelle qui ont suivi. Aussi, la région a beaucoup ressenti les effets des sécheresses : 1973-74 ; 1984-85 ; sans oublier l'invasion acridienne de 2004-05. D'autre part, Kidal est la plus jeune des régions, la mise en place de ses infrastructures démarre à peine. Elle est située dans un pays enclavé, démunie dans lequel elle fait figure de parent pauvre par rapport aux autres du pays. Ceci provoque le départ massif des jeunes (exode), la diminution du cheptel qui est la base de l'économie de la région, le reversement forcé de certains éleveurs dans une agriculture conditionnée par l'absence ou le déficit pluviométrique, l'avancée du désert, la dégradation de la nappe phréatique, l'analphabétisme, le manque de civisme, la fragilité des acquis démocratiques, les vives tensions intracommunautaires récupérables pour des fins antidémocratiques.

1. Nécessité de la mise en place d'une sécurité alternative dans la région de Kidal :

Malgré la présence des forces armées et de sécurité (troupes méharistes adaptées aux réalités du milieu) disponibles dans plusieurs localités de la région et la volonté affichée de la société civile et de la plupart des chefs coutumiers et leaders communautaires ; la sécurité reste fragile à Kidal.

La spécificité de la sécurité dans cette région réside dans la résolution des conflits spécifiques à la zone. Il s'agit, entre autres, d'une prise de conscience des réalités du milieu. La zone a été sérieusement éprouvée par les rébellions, les sécheresses, le désert ; à cela il faut ajouter : la porosité des frontières, la pluralité et la mobilité des fractions et surtout le rôle dévolu aux chefs des fractions et villages s'accompagnant

de l'analphabétisme couronné par le manque de civisme (refus de paiement d'impôt, manque d'intérêt pour les pièces d'état civil, etc.)

2. Eléments de sécurité alternative pour la région de Kidal :

Cette étude se passe à un moment où le Ministère de la sécurité organise des consultations régionales autour du même thème en vue d'élaborer une politique nationale de sécurité de même qu'un programme décennal de sécurité. Nous avons eu le privilège de participer à la consultation de Kidal les 24 et 25 octobre 2005. Les recommandations de ces assises se recoupent bien avec les éléments de sécurité alternative qu'il faut pour Kidal recueillis grâce à nos investigations sur le terrain, il s'agit entre autres:

1. de mettre en place une police de proximité au niveau de chaque commune pour veiller à la sécurité intérieure des citoyens de la région.
2. d'organiser les chefs traditionnels en association de concertation pour mieux sécuriser les mouvements des citoyens à l'intérieur des fractions.
3. de former des brigades locales de surveillance intégrant toutes les sensibilités pour prévenir tout conflit et chargées de la récupération des armes en circulation illégale dans la région sous la responsabilité des chefs traditionnels et en partenariat avec les régions voisines (Gao et Tombouctou), les pays avec lesquels Kidal fait frontière (Algérie, Niger et même la Libye) l'administration, les organisations multilatérales et les partenaires financiers.
4. d'organiser des rencontres conjointes entre l'administration, les élus locaux, les forces de l'ordre et de sécurité et les communautés pour sensibiliser, éduquer et former les populations dans le domaine de la paix et de la sécurité.
5. de développer la communication pour mieux maîtriser les renseignements et l'information.
6. d'accorder une place de choix à la société civile dans le mode de prévention et de gestion des conflits traditionnels pour éviter que ces conflits ne soient récupérés par les créneaux de corruption ou par les luttes politiciennes.
7. d'informer, sensibiliser, ensuite former et dans la formation rendre accessibles les textes institutionnels en les transcrivant dans les langues du milieu. Ceci permettra au plus grand nombre de comprendre facilement les enjeux de la démocratie et de s'y conformer.
8. de trouver et stimuler la fibre patriotique des populations de Kidal pour les aider à prévenir et gérer les conflits de la zone à l'image de l'unité formée par les différentes tribus de l'Adrar autour du premier responsable colonial en 1908 pour pacifier la zone. D'autre part faire connaître aux populations de Kidal les droits de la femme que lui confère la loi fondamentale du Mali et les autres conventions nationales et internationales ratifiées par notre pays.

9. d'informer et sensibiliser les populations de Kidal sur leurs droits et leurs devoirs et les doter de méthodes pacifiques de revendication afin qu'elles exigent des pouvoirs publics et de leurs élus la prise en compte des acquis de leur région (ressources) pour un meilleur développement de leurs localités eu égard aux potentialités minières, artisanales, touristiques, agricoles etc., inexploitées de leur terroir.

10. de restaurer l'image de paix de Kidal ternie par le souvenir du bagne ensuite des différentes rébellions et sécheresses ; à l'instar de ce qui se passe actuellement pour réhabiliter ou restaurer les acquis culturels de Tombouctou.

11. de sensibiliser les populations de Kidal pour qu'elles inscrivent des initiatives locales permettant de réhabiliter et de développer les secteurs (élevage, artisanat, tourisme, agriculture) traditionnels qui ont fait longtemps la réputation de la zone.

12. d'inciter les collectivités à inscrire dans leurs programmes la création d'emploi pour les jeunes à travers des actions de protection de la biodiversité en ensemençant par exemple les espaces dégradés pour la régénération des pâturages et la multiplication des points d'eau.

IV. Conclusion :

De l'analyse faite de la situation sécuritaire dans la région de Kidal ; on peut conclure qu'elle est relativement calme grâce aux efforts conjugués de l'administration régionale, des forces armées et de sécurité, de la société civile et des leaders communautaires toutes tendances confondues.

Dans une région comme Kidal, où les populations au sein des fractions étaient dans un passé encore récent obligées de cohabiter de façon trop hiérarchisées et qui est en passe de revenir de loin dans ses vives tensions, il faut, pour la consolidation de sa fragile sécurité, mettre un accent particulier sur l'information, la sensibilisation et la formation sur les enjeux de la démocratie pour permettre aux citoyens d'assurer leur épanouissement.

V. ANNEXES :

- 1. Termes de référence de l'étude ;**
- 2. Bibliographie ;**
- 3. Liste des personnes rencontrées.**

ANNEXE 1 : Termes de référence de l'étude

QUELLE SECURITE POUR LE NORD ? CAS SPECIFIQUE DE KIDAL

Contexte et justification :

La région de kidal est, vue son étendue géographique , une zone de sensibilité sécuritaire qui ne doit pas rester en marge de l'effectivité des efforts de démocratisation et de décentralisation. Les différentes rébellions qui se sont succédées dans la zone ont conduit à un émiettement de l'autorité de l'Etat à travers sa faible présence ou son absence totale dans certaines localités de la région ; aussi les sécheresses ont-elles entraîné une nouvelle configuration économique avec la perte du cheptel et la reconversion forcée des éleveurs en agriculteurs.

Dans le sens de la conjugaison des efforts nationaux en vue de rendre effectifs les objectifs de l'Accord de Cotonou en matière de sécurité et de protection de même que la garantie des droits humains, y compris les droits des femmes et de protection de l'environnement , une étude de prospection des conflits dans cette partie du mali est confiée à l'ONG AMAN-DPS, en l' occurrence Moussa AG Intazoumé DICKO .

Objectifs

Le consultant doit faire ressortir :

- Le rôle de société civile notamment les acteurs non étatiques dans la gestion de la souveraineté et de l'intégrité du territoire du Mali ;
- La revalorisation du civisme ;
- La gestion de la sécurité de proximité ;
- L'interaction Etat - société : négligence ou complémentarité ?
- Développer une vision de concept politique alternatif.

Résultats attendus

Le consultant doit produire un rapport sur la nature de la sécurité qu'il faudrait pour la région de kidal de même que les rapports des acteurs vis-à-vis des défis de la démocratie et de la décentralisation à travers la prise en compte des objectifs assignés à l'étude.

BIBLIOGRAPHIE

1. Les Archives de la Région de Kidal.
2. La Constitution nationale
3. Organe de combat des peuples sédentaires ; il s'agit du N°00 du journal intitulé la voix du Nord de la diaspora malienne en France apparu au cours de la dernière rébellion et censuré par les Autorités de Bamako (CTSP) un document de 5 pages.
4. Compte rendus des différentes rencontre communautaires de la région ; particulièrement le compte rendu de la rencontre historique de Junhan Janvier 1997 (document de 16 pages qui a traité des thèmes tel que : Paix , Réconciliation et rapport avec les voisins ; décentralisation et chefferie traditionnelle ; démocratie et chefferie traditionnelle).
5. Rapport sur enquête – évaluation de la gestion des crises un an après la conférence de Gao Juin 2000 à Kidal et à Gao réalisé par l'ONG AMAN-DPS sur financement de la Fondation Friedrich Ebert.
6. Gouvernance de la sécurité au Mali réalisé par le Dr en Sciences Politiques Zeïni Moulaye Août 2004.
7. Etude et Manuel de formation sur le prévention et la gestion des conflits communautaires au Mali de la Fondation Friedrich Ebert ; réalisé par l'Expert/Formateur en prévention et gestion des conflits Ousmane Kornio ; le Chercheur/Socioanthropologue Abdoul Aziz Diallo et le Docteur Fatimata Spécialiste des problèmes Genre et Développement en Février 2004.
8. Rapport de la Commission Administration territoriale et décentralisation de Mai 2001 dont le rapporteur est le député feu Ahmed AG Sidi élu à Kidal sur le projet de loi N°2001/27 portant création des communes rurales d'Intadjedite et d'Alata.
9. Rapport sur le Colloque organisé du 15 au 20 Décembre 2004 au palais des congrès de Bamako par le Ministère de la défense et des anciens combattants sur le thème défense - sécurité - médias : quel partenariat contre l'insécurité ?
10. Commentaire sur le livre vert du Guide Libyen Mohamar Elkadafi.
11. Rapport National d'Education à la Citoyenneté au Mali Février 2005 (Phase 2005 - 2006) élaboré par les Consultants : Josée De Blois et Alioune Ifra Ndiaye sous la direction de Mamadou Barry, Conseiller Principal en matière de gouvernance du Projet d'Appui au Processus et Institutions démocratiques (PNUD).

LISTES DES PERSONNES RENCONTREES :

| <u>NOM ET PRENOMS</u> | <u>LOCALITES</u> | <u>FONCTION</u> |
|------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| Docteur Elmouloud Yattara | Université de Bamako. | Historien/Chercheur |
| Alhousseini Ag Intifaskiwene | Kidal | Ex Directeur car nord |
| Souleymane Coulibaly | Kidal | Lieutenant de la garde |
| Ambery Ag Rhissa | Kidal | ONG |
| Alhamdou Ag Illyane | Kidal | Gouverneur de la Région |
| Intalla Ag Attaher | Kidal | Chef coutumier |
| Mohamed Ag Intalla | Kidal | Maire |
| Yaya A.I. DOLO | Kidal | Directeur de Cabinet du Gouverneur |
| Ibrahim Diallo | Kidal | Préfet Kidal |
| Abanassa Ag Magdi | Kidal | Chef de Fraction |
| Assikaday Ag Wayerzagane | Kidal | Elu Local |
| Alleher Ag Achkou | Adiel-hoc | Directeur d'Ecole |
| Koinna Ag Ahmadou | kidal | Directeur Academie |
| Aicha Becko Maiga | kidal | Promotion de la Femme et de l'enfant |
| Alhousseiny Coulibaly | Kidal | Professeur |
| Alhader Aghaly Moussa | Kidal | Coordinateur C.C.C |
| Wadossène Ag Simitalla | Kidal | Chef Antenne ANICT |
| Monaïssa FANE | Tessalit | Préfet |
| Abdoulahi Ag Almostapha | Tessalit | Maire |
| Mohamedine Ag Boghaïdi | Tessalit | Maire Adjoint |
| Ghadnane Ag Abissounou | Tenessako | AMUPI |
| Taloulette W/ Mossa | Tinessako | Association féminine |
| Dadiya Walet Mossa | Kidal | Association des Femmes |
| Assadeck Ag Ikano | Takalot | Directeur d'école |
| Abdolahmane Ag Akli | Telehint | Eleveur |
| Rhissa Ag Akli | Tiwraghene | Eleveur |
| Sabey Ag Adissa | Klihine | Commerçant de bétail |
| Alhassane Ag Hamadane | Kidal | Coordination des ONG |
| Jean Pierre TITA | Kidal | Presse |
| Muphta O. Mohamedine | Kidal | EDM-SA |
| Fama Walet Idal | Kidal | Association Féminine |
| Mohamed Ag Mossa | Abaïbara | élu local |
| Sidi Mohamed Ag Alla | Abaïbara | Chef de Fraction |
| Zineba W/ Akli | Abaïbara | Commerçante |
| Amizahine Ag Bodi | Tinessako | Artisan |